Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 25 (1998)

Heft: 1

Artikel: Rapport intermédiaire de la Commission Bergier: nouvel éclairage sur le passé : la Suisse, plaque tournante de l'or

Autor: Baumann, Alice

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912801

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rapport intermédiaire de la Commission Bergier: nouvel éclairage sur le passé

La Suisse, plaque tournante de l'or

Les acquisitions d'or des banques commerciales suisses auprès de la Reichsbank allemande ont été trois fois plus importantes qu'admis jusqu'ici. C'est ce que révèle le premier rapport intermédiaire de la Commission Bergier. La question de la restitution est-elle relancée?

L'Allemagne nazie a vendu plus d'or à la Suisse qu'à aucun autre pays. Du 1er septembre 1939 au 1er juin 1945, la Reichsbank a écoulé pour 594,3 millions de dollars d'or à l'étranger; à l'époque, un dollar valait environ

Alice Baumann

4.30 francs suisses. Trois quarts de cet or (valeur: 1751,2 millions de francs suisses) ont été livrés à la Suisse, dont 86% à la Banque nationale et 14% à des banques commerciales. Une grande partie de l'or allemand provenait des réserves des pays envahis, notamment la Belgique et la Hollande.

Durant la guerre, le franc suisse était la seule monnaie librement convertible en Europe. La plupart des autres pays avaient recours aux devises pour leurs échanges internationaux. C'est la raison pour laquelle les nazis payaient en devises les matières premières et les armes qu'ils acquéraient sur le marché mondial et échangeaient leur or contre des francs suisses. Le rôle de la Banque nationale suisse dans ces transactions sur or est connu depuis longtemps déjà. La consultation d'archives en Suisse, aux USA, en Allemagne et en Italie a néanmoins permis à la Commission Bergier de confirmer les données connues à ce propos.

Les livraisons d'or aux grandes banques commerciales suisses se sont avérées nettement plus importantes qu'on ne le pensait. Ces livraisons étaient évaluées jusqu'à maintenant à quelque 20,3 millions de dollars. Or la Commission Bergier a établi un total de 61,2 millions de dollars (265 millions de francs en valeur de 1945) pour six grandes banques commerciales suisses en 1940 et 1941.

Pièces d'or non comprises

Ce chiffre pourrait augmenter encore, car il ne comprend pas les livraisons de pièces d'or, qui se sont poursuivies, comme on le sait, même après 1943. De surcroît, ce montant ne prend en compte que les livraisons de la Reichsbank aux banques commerciales, mais non l'or que ces dernières ont acquis pour leur propre compte

La Commission Bergier mentionne les banques commerciales suivantes à ce propos: la Société de Banque Suisse (36,6 millions $), qui disposait aussi d'une fonderie au Locle (NE), la Banque Leu (12 millions $), l'Union de Banques Suisses (8,5 millions $), la Banque commerciale de Bâle (2,2 millions $), le Crédit Suisse (1,8 million $) et la Banque fédérale (0,03 million $).

Du fait que le rapport complet sur cet aspect du passé récent de la Suisse ne sera publié par la Commission Bergier que dans le courant de l'hiver, la question se pose de savoir si la révélation de ces nouveaux chiffres va entraîner une révision à la hausse des demandes de restitution. Seuls les juristes pourront répondre à cette question, déclare-t-on du côté des banques.

L'accord de Washington de 1946 stipule qu'en acceptant le versement par la Suisse de 250 millions de francs suisses, les Alliés renoncent à toute prétention vis-à-vis du gouvernement ou de la Banque nationale suisse se rapportant à l'or importé d'Allemagne par la Suisse durant la guerre.

Et la morale dans tout ça?

Pourquoi la Suisse s'est-elle comportée de cette manière et a-t-elle aidé les nazis à mener leur guerre? Seul le rapport complet de la commission Bergier permettra de répondre à cette question politique. Il doit également révéler la chronologie exacte de ce commerce sur or. De plus, les experts mettent en lumière l'aspect humain de la problématique de l'or nazi. Ils ont réparti l'or nazi en cinq catégories:

- or acquis par des méthodes de contrainte étatique, avant tout à l'endroit de Juifs
- or confisqué et dérobé, ici aussi avant tout aux Juifs dans les pays occupés
- or des victimes vivantes ou mortes des camps de concentration
- or des réserves monétaires des banques centrales des pays occupés par les nazis
- or acquis par la Reichsbank avant 1933 ou lors de transactions régulières avant l'éclatement de la guerre.

Le rapport définitif de la commission Bergier sur cette question est attendu avec impatience. ■

Eloge gouvernemental et critique juive

La question de l'or nazi a été au centre d'une conférence internationale d'experts et de diplomates à Londres au mois de décembre 1997, qui a permis de pondérer les critiques sévères adressées à la Suisse jusque-là. On a notamment établi que seuls 3 lingots d'or sur 164 dans lesquels a été fondu de l'or pillé aux victimes des camps de concentration ont pris le chemin de la Banque nationale suisse.

Les Américains ont loué notre pays pour ses efforts et ont exprimé leur opposition à une renégociation des accords de Washington. Le chef de la délégation américaine à Londres, le sous-secrétaire d'Etat Stuart Eizenstat, a déclaré en conférence de presse que la publication du rapport intermédiaire de la Commission Bergier était une importante contribution historique de la Suisse. Le chef de la délégation suisse, l'ambassadeur Thomas Borer, et le conseiller fédéral Flavio Cotti ont également tiré un bilan très positif de cette conférence. Cette dernière a notamment remis en question le boycott des banques suisses aux Etats-Unis et la Californie a reporté pour trois mois au moins l'introduction d'une suspension du commerce avec les banques suisses.

Les USA ont exprimé leur détermination à faire toute la lumière sur l'affaire de l'or nazi avant la fin du siècle. Ils entendent intensifier leurs efforts et faire pression sur d'autres pays concernés par la question. Cette conférence de trois jours s'est achevée par un appel aux pays du monde entier pour qu'ils ouvrent leurs archives. Par ailleurs, la création d'un nouveau fonds pour les victimes de l'Holocauste a été envisagée. Une nouvelle conférence est prévue sur cette problématique au printemps 1998 à Washington.

AB